

Équité en matière d'emploi

fédéral. C'est pourquoi j'estime que le respect des contrats est indispensable. C'est exactement ce que veulent les Canadiens.

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette. Le temps de parole du député est écoulé. Cependant, il a une période de questions et commentaires à sa disposition. Étant donné sa popularité, je suis sûr que ses collègues lui poseront des questions ou feront des commentaires.

M. Keeper: Monsieur le Président, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt le discours de mon collègue. Pourrait-il s'étendre un peu sur la dernière remarque qu'il a faite au sujet des lacunes du projet de loi à l'étude? Je voudrais qu'il nous donne de plus amples détails sur ce point.

M. Nystrom: Ce député très avisé nous pose une question qui l'est aussi. Elle me rappelle certaines questions que les députés conservateurs posent de temps à autre pendant la période des questions. Quoi qu'il en soit, je veux faire une dernière remarque. Elle nous vient des Canadiens handicapés et de plusieurs autres groupes, qui nous demandent d'appliquer ce projet de loi aux ministères fédéraux, ce qui n'est pas le cas pour le moment. Et pourquoi pas? Nous devrions mettre en pratique ce que nous prêchons. Si nous adoptons une loi s'appliquant aux entreprises privées qui font affaire avec le gouvernement fédéral, une loi qui va s'appliquer aux sociétés de la Couronne fédérales, pourquoi ne pas en étendre la portée aux ministères fédéraux?

Il y a une bonne raison qui prouve que c'est important. Beryl Potter est venue ici la semaine dernière, au nom des Canadiens handicapés, et elle nous a dit que près de 75 p. 100 des handicapés employés par le gouvernement fédéral travaillent à contrat. Ils sont employés pour une période déterminée. Le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Hees) conviendra certainement qu'en cette époque de compressions budgétaires et de personnel dans les ministères fédéraux, les personnes à contrat sont souvent les premières à être mises à pied. Les licenciements touchent les 75 p. 100 de Canadiens handicapés qui travaillent pour le gouvernement fédéral en vertu de contrats. Il est donc important d'inclure les ministères fédéraux dans ce projet de loi.

La ministre prétend que le gouvernement applique son propre programme d'action positive, mais cela revient à accepter la vieille théorie libérale, comme le fait souvent le gouvernement actuel. Ce sont les hauts fonctionnaires qui établissent la politique de la Fonction publique fédérale. Le parti conservateur devrait veiller à assurer la participation de la Fonction publique proprement dite. Deuxièmement, bon nombre des aspects essentiels d'un programme d'égalité ne sont pas soumis à la négociation aux termes de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique. Ils devraient l'être. Troisièmement, par le passé, l'accession des femmes à des postes supérieurs de gestion a eu la priorité, tandis que l'on négligeait la grande majorité des employés de la Fonction publique; ce renseignement nous vient du Comité canadien d'action sur le statut de la femme et d'autres groupes. Quatrièmement, aucune initiative n'a été prise en vue de déceler et de supprimer la discrimination systémique dans tous les aspects des pratiques d'emploi à la Fonction publique. Cinquièmement, et c'est le plus important, à mon avis, la politique intitulée «Lignes directrices du Conseil du Trésor» n'a pas force de loi. Autrement dit, ces directives prévoient l'emploi d'un plus

grand nombre de femmes, de membres des minorités visibles et de handicapés à la Fonction publique, mais ce ne sont que des directives du Conseil du Trésor. Les Conseils du Trésor et leurs ministres ne sont pas immuables et leurs lignes directrices changent d'un gouvernement à l'autre. Notre parti exhorte le gouvernement à donner à ces directives force de loi. L'égalité en matière d'emploi doit être prévue dans la loi.

Pour conclure, je tiens à dire que ce projet de loi est insuffisant. Il a été rédigé pour quatre groupes cibles, dont les membres signalent au gouvernement conservateur que cette mesure est insuffisante. Le projet de loi prévoit simplement l'égalité en matière d'emploi à titre facultatif. C'est inadmissible.

[Français]

Monsieur le Président, il est tellement important dans une société démocratique d'avoir un processus démocratique! Et, dans ce cas-ci, les femmes du Canada, qui sont vraiment une majorité de Canadiens, s'opposent à ce projet de loi. Les autres groupes sont contre, eux aussi: les autochtones sont contre, les minorités visibles sont contre ainsi que les personnes handicapées qui, elles aussi, s'opposent à ce projet de loi.

Monsieur le Président, les quatre groupes sont déçus parce que le premier ministre (M. Mulroney) a fait un engagement politique au cours de la dernière campagne électorale, il y a 18 mois, et maintenant, c'est le temps d'agir.

• (1230)

[Traduction]

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, le ministre a qualifié le bill C-62 de tremplin pour les minorités du pays. C'est plutôt un plongeur qui permettra à toutes les minorités citées par le porte-parole du parti libéral, le député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est (M. Allmand) ainsi que le porte-parole du Nouveau parti démocratique, le député de Yorkton—Melville (M. Nystrom) de replonger dans le désespoir au lieu d'être la planche de salut que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) leur avait fait espérer.

On peut dire qu'en voyant le premier ministre (M. Mulroney) nommer la députée de Kingston et les Îles au poste de ministre de l'Emploi et de l'Immigration, beaucoup de gens pensaient voir les choses bouger à propos de cette importante question. Le premier ministre avait promis d'agir dans le discours qu'il a prononcé au cours du débat des femmes et tout au long de sa campagne. Malheureusement, au lieu de tirer le caucus conservateur à sa remorque, de le pousser à son corps défendant dans le XXe siècle, la ministre s'est laissée entraîner en arrière. Elle a remplacé les actes par de beaux discours. Elle a remplacé les promesses du premier ministre et du parti conservateur par des mots vides de sens. Comme nous l'avons vu dans ce projet de loi, des paroles sensées n'ont pas eu d'écho; je veux parler de celles des groupes de femmes qui ont dit qu'il s'agissait d'une mesure bidon. Je veux parler des minorités qui estiment que cette mesure ne répond pas aux espoirs et aux aspirations qu'elles entretenaient depuis plusieurs années en matière d'emploi. Elle ne répond aux inquiétudes des minorités visibles ou des groupes autochtones.